



Liberté*Égalité*Fraternité
REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU TARN

Envoyé en préfecture le 13/12/2022
Reçu en préfecture le 13/12/2022
Publié le 13/12/2022
ID : 081-218100253-20221201-DE_2022_030-DE

COMMUNE DE BELCASTEL

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du Jeudi 1^{re} décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers absents : 2

Nombre de conseillers absents excusés : 2

Procurations :

Date de la convocation : le vendredi 25 novembre 2022

Date de l'affichage de la convocation : le vendredi 25 novembre 2022

Délibération du conseil municipal numéro DE_2022_030

Le jeudi 1^{re} décembre deux mille vingt-deux, à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune de Belcastel s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ESPARBIE Christophe, maire.

Conseillers présents : ESPARBIE Christophe, BOUSCATEL Didier, CAVE Michel, YOUNDALE James, VASQUEZ Gonzalo, PINEL Thierry, NOEL-BETEMPS Elisa, RABIS Christine, PATIER Xavier.

Conseillers absents : CASANO Dominique

Conseillers absents et excusés : LAFFONT Guy, YOUNDALE James.

Procurations :

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance Monsieur CAVE Michel (article L. 2121-15 du CGCT).

Objet : Recrutement d'un agent recenseur pour l'année 2023.

Monsieur le maire expose au Conseil municipal :

Qu'en 2023 la commune doit procéder au recensement. Le maire propose de désigner Madame Cécilia DUBOË en qualité de coordinatrice et d'agent recenseur.

L'agent recenseur percevra une indemnité de 1 045€.

Le conseil municipal approuve et décide à l'unanimité cette décision.

Ont signé les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Le maire,
ESPARBIE Christophe,